

FORMATION DES PERSONNELS DE CONDUITE A L'UTILISATION DU CHRONOTACHYGRAPHE NUMERIQUE « PAQUET MOBILITE I »

Réf de l'action : MEN T6612.PR indice 01 du 10/04/2025

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'utiliser réglementairement le tachygraphe numérique dans toutes ses fonctionnalités en y intégrant les nouvelles mesures du « Paquet mobilité I » (Règlement 2020/1054).

PUBLIC CONCERNE

- Tout conducteur routier d'un véhicule de plus de 3.5 tonnes de PTAC soumis au chronotachygraphe électronique,
- Tout conducteur de véhicules pour lesquels la détention d'un permis C ou D est requis, assujetti aux dispositions des règlements (CE) n°561/2006 du 15 mars 2006 et (CE) n°165/2014 du 4 février 2014,
- Moniteurs d'entreprise,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRE-REQUIS

- Connaissance de la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'information sur notre site internet www.mendiboure-formation.fr
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Présentation des évolutions réglementaires liées aux nouvelles mesures du « Paquet mobilité I » (Règlement 2020/1054),
- Présentation du tachygraphe numérique 4.0 « intelligent » :
- Fonctionnalités,
- Données de l'appareil,
- Sauvegarde et conservation des données.
- Les pictogrammes,
- Programmation des activités manuellement,
- Carte tachygraphique :
- Utilisations de la carte conducteur,

- Obligations du conducteur,
- Conduite sans carte,
- Conduite hors champs d'application,
- Les impressions tickets,
- Le fichier ERRU
- Les dispositifs de contrôles.

MOYENS HUMAINS

- Formateurs spécialisés dans les transports.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap :
Merci de contacter notre agence www.mendiboure-formation.fr

METHODE ET MOYENS MOBILISEES

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique avec des mises en situation avec un simulateur tachygraphe.
- Matériel (simulateur tachygraphe ...),
- Salles de cours équipées avec accès internet haut débit.
- Documentation professionnelle et relative aux matières enseignées
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires sur clé USB

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Organisme agréé cf. site www.mendiboure-formation.fr.

EFFECTIFS

- 20 personnes maximum

DUREE DE LA FORMATION

- 4 heures 30

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.